



**Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal**  
**du lundi 17 Juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 juin 2019, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AVRIL - Maire.

**Membres présents :**

M. AVRIL-Maire, M. RIGOUX, Mme REYNAUD, Mme FOURNIALS, M. MAZERON, Mme BELONIE, Mme CLAUX, M. PRIMAULT, Mme PATRAUD - Maires adjoints  
Mme VAMECK, M. POUYADOUX, M. LABORIE, M. SOULARUE, Mme COMBESCOT, Mme AUCLAIR, M. HYLLEIRE, M. DELNAUD, M. LEMIERE, Mme BOUDIE, M. ELY, M. NEYRET, Mme BENOIT, Mme PISTRÉ - Conseillers Municipaux

**Membres absents ayant donné pouvoir :**

M. TONUS (à Mme REYNAUD) ; Mme LENGRENEY (à M. AVRIL) ; M. MANIERE (à M. PRIMAULT) ; Mme MEUNIER (à Mme CLAUX) ; Mme TARDIEU (à Mme BOUDIE) ; Mme DENIS (à M. RIGOUX) ; M. FISCHER (à Mme VAMECK) ; Mme WINNY (à Mme FOURNIALS) ; M. PERETTI (à M. MAZERON).

**Membre absent :**

M. DESCAMPS.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 08 Avril 2019**

-Approuvé-

Le procès-verbal est consultable en mairie-

**DECISIONS**

✚ Monsieur le Maire rend compte de dix-huit décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

V-2019/39	Marché à procédure adaptée pour le nettoyage de la voirie communale avec la SARL TESSON BALAYAGE
V-2019/40	Convention de partenariat avec la SAS Mandela (NETTO), pour fournir des tee-shirts floqués au nom de la manifestation « Carton Jeunes » avec les logos du partenaire et de la Ville
V-2019/41	Rétrocession d'une concession au cimetière La Font
V-2019/42	Demande de subvention auprès du Département de la Corrèze pour l'aménagement du Centre Technique Municipal
V-2019/43	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2019 pour la réalisation de tennis couverts aux Escures
V-2019/44	Contrat de maintenance informatique « ACS'IT PACK SERVICES » avec la Société SAS Informatique Maintenance Services, pour la maintenance des serveurs, de l'hyperviseur et des sauvegardes de la commune
V-2019/45	Marché pour l'entretien de la piscine des Escures (mise en route, entretien, hivernage) - années 2019 à 2023 avec la SARL VERLHAC PISCINE
V-2019/46	Marché de prestation avec la SAS AUTERIE-DEVAUD pour un spectacle pyrotechnique sonorisé le 14 juillet 2019
V-2019/47	Marché pour l'installation et la maintenance d'un système de vidéo-protection avec la société ACS'IT Informatique Maintenance Services, composé de deux lots : Lot n°1 : mise en place d'un système de vidéo-protection, et lot n°2 : maintenance des installations
V-2019/48	Convention relative à l'assistance technique apportée par le Département de la Corrèze à la commune de Malemort dans le domaine fonctionnel infrastructures (définir les conditions de la mission confiée par la Commune de Malemort, maître d'œuvre, au Département de la Corrèze pour la réalisation de l'opération de contrôles laboratoire)

V-2019/49	Reprises de véhicules dans le cadre de consultations de renouvellement de matériels avec la Trésol Chabrier
V-2019/50	Convention d'honoraires avec la SELAS GOUT DIAS AVOCATS ASSOCIES, pour assurer la défense des intérêts de la commune dans le cadre d'une procédure en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Brive la Gaillarde, l'opposant à Madame HURGARGOWITSCH
V-2019/51	Avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Corrèze relative à la Prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) « Périscolaire », concernant les modalités de versement de la subvention
V-2019/52	Contrat de vente avec la société ELDORA PRODUCTIONS SAS pour un spectacle intitulé « Un Noël au château » le 20 décembre 2019 à l'espace culturel Jean Ferrat
V-2019/53	Contrat de maintenance du système de Sécurité Incendie de l'Espace culturel Jean Ferrat avec la société CHUBB France
V-2019/54	Contrat de location aux Jardins Familiaux du Gour - parcelle n°7 d'une superficie de 157 m <sup>2</sup>
V-2019/55	Création des tarifs des mini-séjours 2019 et fixation du montant de la caution du prêt de matériel
V-2019/56	Convention de formation professionnelle avec le groupe TERRITORIAL pour une formation intitulée « Analyse financière et fiscale » pour un participant à Bordeaux du 19 au 20 novembre 2019

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, a nommé Madame Fabienne BENOIT pour remplir les fonctions de Secrétaire (art. L 2121-15).

-Approuvé à l'unanimité-

**V-20190617/35 : Revalorisation de la taxe locale sur la publicité extérieure pour 2020**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

**ADOPTE par : 26 voix « POUR » et 6 « ABSTENTIONS »**

**V-20190617/36 : Acceptation des frais de scolarité 2018-2019 à payer à la commune d'Objat**

Rapporteur : Monsieur MAZERON

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V-20190617/37 : Convention d'occupation du domaine public avec l'ADAPAC**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Il est précisé qu'au titre de l'Article 432-12 du Code Pénal sur la prise illégale d'intérêt, Mme REYNAUD, membre du Conseil d'Administration de l'ADAPAC, n'a pas participé à la préparation de la décision, ni participé au débat, ni au vote (Cass. Crim. 22 septembre 1998, n°96-83990).

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V-20190617/38 : Attribution de la subvention définitive à l'E.V.M.B.O.**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V-20190617/39 : Cession d'un véhicule municipal**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V-20190617/40 : Créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activité**

Rapporteurs : Monsieur LE MAIRE

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V-20190617/41 : Créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activité**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**V-20190617/42 : Créations d'emplois pour la période estivale**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**V-20190617/43 : Convention de mise à disposition du personnel de l'ADAPAC pour l'accompagnement d'enfants en situation d'handicap**

Rapporteur : Monsieur MAZERON

*Il est précisé qu'au titre de l'Article 432-12 du Code Pénal sur la prise illégale d'intérêt, Mme REYNAUD, membre du Conseil d'Administration de l'ADAPAC, n'a pas participé à la préparation de la décision, ni participé au débat, ni au vote (Cass. Crim. 22 septembre 1998, n°96-83990).*

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**V-20190617/44 : Convention de partenariat pour la mise à disposition du personnel d'« Intégr'à Dom » pour l'accompagnement d'enfants en situation d'handicap**

Rapporteur : Monsieur MAZERON

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait à Malemort pour être affiché le ..... **20 JUIN 2019** ..... conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 18 juin 2019

Monsieur le Maire,  
Jean-Paul AVRIL



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Avril', written over the official stamp.

